



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par : Matthieu Brunet
Matthieu.brunet@charente-maritime.gouv.fr
Tél. 05 16 49 62 56

**Direction départementale
des territoires
et de la mer**

**Service Eau, Biodiversité et
Développement Durable**

Unité Gestion des Impacts sur l'Eau

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
DU SYNDICAT MIXTE DES RIVIÈRES ET MARAIS D'AUNIS CONCERNANT
LE BACCAGE DU CHENAL MARITIME DU CURÉ A ESNANDES ET CHARRON**

La synthèse des observations recueillies lors de la participation du public, qui a eu lieu du 26 juin au 17 juillet 2023, fait l'objet, conformément aux articles L.123-19-1 et R.123-46-1 du Code de l'Environnement, d'un document exposant les motifs de la décision.

À l'issue de cette période de consultation de 22 jours, aucune observation n'a été formulée.

Conclusion :

Considérant l'absence d'observation lors de la consultation du public par voie électronique, l'arrêté préfectoral sera pris uniquement sur la base du dossier déposé.

Le 24 août 2023,

Le chef du service
Eau, Biodiversité et Développement Durable

Yann FONTAINE

